

Texte de l'École Émancipée - CN de janvier 2019

« On ne récolte jamais que les sentiments que l'on sème. »
Charles Aznavour, *Il te suffisait que je t'aime* (1964)

Le mouvement des « Gilets Jaunes » s'inscrit dans la durée avec un nouvel élan des manifestations en janvier et défie le gouvernement qui exige un retour à l'ordre. Pour Benjamin Griveaux, ce mouvement est « devenu le fait d'agitateurs qui veulent l'insurrection et, au fond, renverser le gouvernement ». Lors de ces vœux, Emmanuel Macron a déclaré : « Que certains prennent pour prétexte de parler au nom du peuple [...] et n'étant en fait que les porte-voix d'une foule haineuse, s'en prennent aux élus, aux forces de l'ordre, aux journalistes, aux juifs, aux étrangers, aux homosexuels, c'est tout simplement la négation de la France. » Le mépris de classe reste bien présent du côté de l'Élysée, ainsi que la tentative de disqualifier le mouvement aux yeux de l'opinion publique, qui lui est encore largement favorable, ce qui a obligé Macron à quelques concessions en décembre. Il est à ce titre tout-à-fait symptomatique que la CDFT, qui se targue d'être le « premier syndicat » de France mais ne peut que constater qu'elle est hors-jeu, tente de revenir dans la danse par la voix de Laurent Berger, et dénonce une « forme de totalitarisme dans l'exercice de ce mouvement » : « Aujourd'hui c'est assez factieux [...]. On a en face de nous, pour un certain nombre de gilets jaunes, des gens qui veulent renverser la démocratie, des gens d'extrême droite et peut-être d'extrême gauche ».

Ce qui est certain, c'est que, depuis le début du mouvement, plus de 1500 personnes ont été blessées. Car la répression de l'Etat s'exerce et va

s'aggraver suite aux annonces du premier ministre d'une loi contre les casseur·e·s et les manifestations non déclarées, ainsi qu'un ciblage préventif de manifestant·e·s supposé·e·s violent·e·s. Or c'est ce même



Etat qui est à l'origine d'une colère sociale légitime dont l'organisation et les revendications interpellent nos organisations syndicales.

Cela est d'autant plus vrai – et il est donc d'autant plus urgent que nous nous y intéressions – que les « Stylos Rouges », à leur tour, « contournent » les organisations traditionnelles des salarié·e·s pour porter des revendications qui sont les nôtres depuis des années pourtant, comme le dégel du point d'indice ou la baisse des effectifs des classes.

Or, alors que les mobilisations des « Gilets Jaunes » constituent la plus grande crise sociale en France depuis plusieurs années, dans son discours de fin d'année, Macron a annoncé qu'il maintiendrait le cours de ses réformes voire qu'il en accélérerait le rythme pour répondre à « l'impatience » des Gilets Jaunes. Il fallait oser ! Le débat national, quant à lui, n'est qu'une manœuvre éculée pour n la contestation dans des discussions biaisées dont les conclusions sont connues d'avance, mais que nous ne pouvons pas laisser non plus aux lobbies réactionnaires. L'année qui commence sera donc celle des réformes de l'assurance chômage, des retraites et en premier lieu celle du secteur public.

Le mouvement des Gilets Jaunes a ouvert une fenêtre d'opportunité comme nous n'en avons plus connue depuis plus de 10 ans, si on remonte à la dernière victoire des jeunes et du mouvement syndical qu'était le CPE. En refusant de plier Macron prend le risque de rompre, mais, s'il ne rompt pas, les suites seront terribles pour l'ensemble du monde du travail et les libertés individuelles. L'heure n'est plus aux interrogations ou aux atermoiements, le mouvement syndical doit jeter toutes ses forces dans la bataille, sur ses bases, en comptant sur l'effet d'entraînement de la crise ouverte par les Gilets Jaunes et la façon dont elle a politisé à grande échelle les enjeux économiques et sociaux. Il faut mobiliser dans les secteurs sous toutes les formes possibles et articuler leurs revendications à la contestation globale pour l'augmentation des salaires, la justice fiscale, l'égalité sur les territoires.

Au niveau international, cette année 2019 sera marquée par de nombreux défis à relever et des problèmes à régler.

La concurrence entre la Chine et les États-Unis va s'accroître, comme cela avait déjà été commencé avec la guerre tarifaire de 2018. Dans le même temps, les ratés des pactes sur l'armement vont accélérer la course aux armements entre les États-Unis, la Chine et la Russie.

Dans le genre « comment devenir un tyran », Trump est imité par le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, et par le nouveau président brésilien, Jair Bolsonaro, qui a déjà annoncé vouloir faire une chasse aux fonctionnaires « communistes ».

En Europe, outre la « crise migratoire » à laquelle aucune volonté politique ne semble vouloir s'attaquer sérieusement, le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne entrera en vigueur le 29 mars 2019, ce qui, dans le cadre des élections européennes à venir, pourrait augmenter l'euro-scepticisme et les nationalismes.

Alors que nous nous remettons à peine de la « crise de 2008 » et de ses conséquences sur les inégalités, les économistes anticipent déjà une autre crise financière mondiale. Or, les phénomènes migratoires qui ont lieu à l'échelle de la planète (du Mexique à la Méditerranée) ne font qu'augmenter l'urgence d'une réponse politique globale, tant sur cette gestion des phénomènes migratoires proprement dite que sur celle des questions climatiques. Et, l'absence de réponse sur ces deux enjeux fondamentaux ne font que creuser les écarts entre les élites urbaines et les classes moyennes appauvries qui vivent loin des grandes villes et deviennent sensibles aux discours « populistes » et xénophobes.

Face à tout cela, le **syndicalisme** a une responsabilité que nous pourrions dire « historique ». En effet, malgré le relatif succès des organisations syndicales de transformation sociale aux élections professionnelles (cf. focus), le syndicalisme est en crise et les mouvements actuels en sont révélateurs.

Parmi les éléments d'analyse, nous pouvons pointer les transformations économiques et sociales qui ont affecté l'Europe depuis les années 80, avec la modification du fonctionnement des systèmes politiques et de la démocratie. Par ailleurs, une évolution des structures professionnelles a eu lieu avec la prédominance de l'économie de services. L'impact de ces transformations a eu pour conséquence que le mouvement syndical a cessé de remplir les fonctions qu'il jouait dans des États-providence qui sont, aujourd'hui, devenus libéraux.

Or, pendant que le gouvernement persiste dans ses projets concernant la Fonction Publique, les fédérations de fonctionnaires n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une décision d'action.

Par conséquent, le SNES et la FSU doivent être à l'initiative d'intersyndicales pour porter une action unitaire. Ils doivent aussi s'engager dans l'interpro et peser pour que celle-ci entre en contact avec les mouvements actuels, notamment le mouvement des « Gilets jaunes » (qui donne l'opportunité de porter nos revendications pour plus de justice fiscale et pour une meilleure répartition des richesses, pour plus de services publics, une meilleure protection sociale et la transition écologique), les « Stylos Rouges » (dont le manifeste résonne avec nos revendications plus sectorielles : salaires, effectifs, temps de travail, jour de carence) et les coordinations de lycées mobilisés, lancées contre la réforme des lycées, du bac et de Parcoursup afin de rendre possible une jonction de ces mouvements et du mouvement syndical. Il faut mettre en œuvre toutes les formes de possibles de mobilisation. La journée du 24 janvier doit être l'occasion d'AG et de rassemblements pour organiser les suites indispensables à cette journée.

La question des salaires, des effectifs, des conditions de travail, doivent redevenir une priorité de notre communication car ces thèmes sont à la fois communs au collège et au lycée et peuvent nous aider à renouer avec une partie de la profession qui a l'impression que nous les avons négligés, notamment les Stylos Rouges avec qui des contacts doivent être noués rapidement. Une journée de mobilisation, peut-être un samedi, avec des idées originales sur la forme à élaborer ou un appel à refuser des missions peuvent être envisagés. Cet appel doit concerner l'ensemble de l'éducation, du primaire à l'université, sans oublier les agents et les administratifs·ives car sans doute est-il temps de comprendre que les attaques menées concernent tous les niveaux d'enseignement et de travail et que seule une réponse collective, d'ampleur, pourrait être en mesure de freiner la casse. La question des fusions d'académie appelle aussi une réponse fédérale et inter-syndicale.

Concernant la question spécifique de la réforme des lycées, des contacts doivent être pris rapidement avec les syndicats lycéens et les fédérations de parents d'élèves afin de voir quelles actions communes peuvent également être menées (nuit d'établissements, lettres aux IPR, lettres au recteurs·rices, referendum d'établissement etc...), sans déconnecter néanmoins cette lutte des autres qui pourraient émerger.

Le projet de loi « pour une école de la confiance » vient se rajouter à tous les autres projets, comme CAP 22, qui visent à remettre en cause l'égalité de tou·e·s les élèves sur le territoire et menace le statut et les droits des fonctionnaires. Le SNES-FSU doit donc en demander l'abandon.

Enfin concernant le débat, au niveau national, seule une communication intersyndicale avec nos partenaires de transformation sociale est envisageable. Il s'agira de faire entendre nos revendications, notamment sur la question des services publics, en s'adressant à la population.

FOCUS : *Les contradictions du « nouveau modèle social »*

[...] L'évolution du paysage syndical n'est donc pas le reflet de l'apathie ou du découragement des salariés face au néolibéralisme triomphant, même si elle a des effets en retour sur le niveau et l'état de la conscience de classe. Elle éclaire plus sûrement la réalité contradictoire qui voit se combiner une conflictualité latente sur les lieux de travail avec les difficultés croissantes qu'éprouvent les syndicats à mobiliser les salariés, tout particulièrement à l'échelle interprofessionnelle, comme l'ont illustré les échecs de 2016 et 2017 face aux réformes du droit du travail.

Pour le mouvement syndical s'impose ainsi la nécessité d'un jeu dialectique entre l'action dans le cadre des « *formes politiques* » instituées et la capacité à se projeter au-delà des formes cristallisées du travail salarié. Redonner de l'air au syndicalisme de transformation sociale implique de réfléchir à des plans ambitieux de syndicalisation des travailleurs, spécialement des plus précaires et des travailleurs ubérisés, afin de redonner de la voix aux secteurs du monde du travail qui sont exclus des canaux institués de la représentation syndicale. L'accélération de l'offensive néolibérale depuis la crise de 2007-2008 implique une double réponse. Sa violence appelle la constitution de larges fronts unitaires d'opposition aux points les plus contestés des réformes, ce qui a sans doute été raté lors de la séquence d'opposition aux ordonnances Pénicaud. Sur un plan directement politique, le brouillage du clivage gauche/droite occasionné par le rapt macronien pourrait donner l'occasion de reconstruire ce clivage sur une base de classe, c'est-à-dire de retracer une frontière dans le champ social et politique séparant les forces qui, au nom de la « *renovation du modèle social français* », cherchent à liquider les institutions anticapitalistes du salariat, des autres qui entendent les préserver. Une telle stratégie d'alliance politico-syndicale reliant acteurs associatifs, culturels, syndicaux et politiques pour la reconquête de la démocratie économique et sociale suppose de relancer le débat dans le mouvement syndical sur les frontières légitimes de son action, car une telle reconquête ne pourra faire l'économie des médiations politiques.

Extrait de *Refondation des institutions du travail et transformations du paysage syndical*, Karel Yon
(Chargé de recherches en sociologie), revue *Contretemps*, n°36, février 2018.